

## Lettre d'intention

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 079-200041317-20250929-C\_\_42\_09\_2025-DE



Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Le SIVOM de Mauzé sur le Mignon, représenté par Le Président, Monsieur Serge MOUEIX, vient par la présente déclarer se porter acquéreur de la parcelle référencée 000 ZB 110 pour une surface de 5520 m<sup>2</sup> localisée 10 Impasse de l'activité – 79210 PRIN DEYRANCON dans la zone d'activité des Chéraclès.

Notre activité principale, « l'entretien de voiries communales » regroupant les chemins noirs (voies goudronnées), chemins blancs (calcaire) et chemins verts.

Le SIVOM intervient à ce jour, sur 9 communes et rayonne principalement aux alentours de la commune de PRIN DEYRANCON.

Dans les différentes missions de la compétence voirie qui nous incombent sont : Le fauchage et l'élagage en bord de voies, emploi partiel et réalisation d'enduits de surface tel que monocouche, bicouche ou tri-couche, signalisation horizontale et verticale, rebouchage de nids de poules, rechargement d'accotements, entretien des abords d'ouvrages d'art et patrouillage sur le réseau.

Aujourd'hui, situé dans les locaux d'une minoterie désaffectée et se trouvant dans la zone de captage de « Cheroute », notre activité emploie des produits carriers, enrobés à froid (matériaux bitumineux), émulsions de bitume et stockage de carburant (pour l'usage de la flotte) qui ne sont pas compatibles avec les restrictions environnementales liées à cette zone de captage.

Par ailleurs il nous est aussi difficile de nettoyer les véhicules dû à la présence de matériaux polluants. (Savons, hydrocarbures)

Aussi, après différentes recherches, nous avons eu connaissance de la disponibilité d'un terrain se trouvant dans la zone d'activité des « Chéraclès » sur la commune de PRIN DEYRANCON. Cet emplacement, centralisé dans notre secteur d'activité conviendrait à nos besoins, notamment en matière de stockage de matériaux et construction d'un local pour le stationnement des véhicules ainsi qu'une partie bureaux.

Le projet de bâtiment actuel se porte sur une superficie d'environ 1200 à 1500 m<sup>2</sup>. Il sera pourvu d'une aire de lavage avec filtre déshuileur/décanteur afin de récupérer un maximum de matériaux en suspension dans les eaux de lavages, une case à enrobé à froid couverte pour limiter le ruissellement.

Notre projet prend en compte l'intégration paysagère et sera prévu un coefficient de biotope de 0.3 sur la surface totale du dit terrain de 5520 m<sup>2</sup>.

Le Président du SIVOM

Serge MOUEIX